

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**LE MARDI 25 NOVEMBRE 2014 – 19H00
SALLE DE LA CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

PRÉSENTS (√):

Commissaires		Parents-commissaires	
Gordon Barnett	√	Mary Gilman	√
Claire Beaubien	√	Paul Laberge (<i>arrivée à 19h30</i>)	√
Daniel Brodie	√	Cindy Véronneau	Abs
Richard Gagnon	√	Kenneth Waterhouse	√
Gary Holliday	Abs	Comité de direction	
Joy Humenuik, <i>Vice-présidente</i>	√		
Mary-Ellen Kirby	√	Secrétaire général, Éric Campbell	√
Frank MacGregor	√	Directeur général, André Turcotte	√
Alice McCrory	√	Directrice générale adjointe et Directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey	√
Michael Murray, <i>Président</i>	√	Directeur des Ressources humaines Jeffrey Pauw	√
Tina Pezzi-Bilodeau	√	Directeur des Services financiers, Sophie Leduc	√
Gregg Thomson	√	Directeur des Opérations, Michel Soucy	√

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

INVITÉS

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*, Matthew McCully, *The Record*, Annie Lessard et Jacques Frégeau, vérificateurs, *Deloitte*, Cathy St-Jean, présidente par intérim de *TRUSS* et Julie Dubois, vice-présidente de *TRUSS*.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19h15.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'adopter l'ordre du jour du 25 novembre 2014 tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2014 ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2014

Résolution n° ETSB14-11-45

Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2014 et de la réunion extraordinaire du 11 novembre 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2014 et de la réunion extraordinaire du 11 novembre 2014 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture des procès-verbaux et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 23 septembre 2014 tel que proposé et d'apporter les modifications suivantes au procès-verbal de la réunion extraordinaire du 11 novembre, 2014 :

- Point 10 – Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire F. MacGregor qui accepte la nomination.
- Les points 13.1 et 13.2 devraient être les points 14.1 et 14.2.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Megan Seline, présidente de l'ATA, demande au Secrétaire général s'il considère que l'atelier offert aux membres des conseils d'établissement le 12 novembre était une perte de temps?
Le Secrétaire général répond que non, au contraire, il considère que ce fut un succès.

Elle adresse également au conseil des commissaires les questions suivantes:

- Comment le Campus Brome-Missisquoi doit-il procéder pour inviter les représentants ou le président du conseil à rencontrer leurs employés afin d'entendre leurs préoccupations?

M. Murray mentionne que le conseil est ouvert, au besoin, à rencontrer les employés et à leur convenance.

- Elle s'informe au sujet des sessions offertes gratuitement aux parents par le *Projet PRÉE*; comment l'information a-t-elle été diffusée, les dates des sessions et combien de parents y ont assisté?

*K. Mackey mentionne que c'est le *Projet PRÉE* qui est responsable de ces sessions et qu'elle s'informera à ce sujet.*

- Cathy St-Jean, présidente intérimaire de TRUSS, adresse les questions suivantes au conseil des commissaires:

- Pourquoi les procès-verbaux du conseil des commissaires ne sont-ils pas sur le site web?
Le Secrétaire général répond qu'il n'en a aucune idée et qu'il vérifiera ce qu'il en est le lendemain.
- Pourquoi les adultes ont-ils toujours accès aux autobus destinés aux élèves?
M. Murray répond que c'est dans le but de faciliter l'accès à l'éducation aux adultes et que de plus, ces adultes sont inscrits à la CSET et nous savons qui ils sont.
- Quelles seront les prochaines étapes concernant la politique linguistique?
La directrice des Services pédagogiques lui répond que nous sommes présentement engagés dans le processus du développement des procédures.
- Pourrait-elle obtenir de l'information au sujet de la rémunération des commissaires?
Le président, M. Murray et le directeur général A. Turcotte répondent que la rémunération est basée sur un "décret" reçu en juin. Il s'agit d'une enveloppe fermée. Le montant total de cette enveloppe est réparti en fonction du poste occupé par chaque commissaire et de leur implication au sein d'un comité et également en fonction du développement professionnel et des dépenses liées au déplacement.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Du 24 octobre au 1^{er} novembre 2014, Eva Lettner, directrice du programme d'élèves internationaux (PEI), a participé à la mission québécoise en Chine dirigée par le premier ministre Philippe Couillard. Au cours de cette mission, Mme Lettner a rencontré des leaders de quatre grandes villes, soit Shanghai, Beijing, Shandong et Wuxi afin de recruter des élèves pour le secteur Jeunes et Formation professionnelle. La CSET a également signé une entente avec la *Shanghai Press and Publication Vocational Technical School* concernant la possibilité d'échanges et de recrutement d'élèves pour le programme d'infographie au Centre de formation professionnelle du Campus Brome-Missisquoi. Nous aimerions féliciter Mme Lettner d'avoir conclu cette entente avec l'école Shanghai. De plus, le programme PEI qui recrute également des élèves pour les commissions scolaires New Frontiers et Riverside compte présentement 70 élèves internationaux inscrits cet automne et 14 élèves de plus pour la session d'hiver;
- Dans le cadre des championnats provinciaux de la RSEQ qui se sont déroulés à la fin du mois de septembre à Amos, Québec, Perry MacKinnon, un élève de l'École secondaire régionale Alexander Galt, a pris la médaille d'or pour la course de cross-country dans la catégorie Jeunesse. Il a complété la course de 23 kilomètres 23 secondes en avance de son plus proche compétiteur, devenant ainsi le plus rapide à travers la province dans sa catégorie. Perry, qui n'est pas un athlète de haut niveau mais détient une moyenne de 90 % à l'école, à l'intention de poursuivre sa carrière de coureur au Cégep et à l'université après sa graduation. Nous offrons toutes nos félicitations à Perry pour avoir remporté sa médaille d'or et nous lui souhaitons un succès continu;
- La bibliothèque de l'École secondaire régionale Alexander Galt a une fois de plus sécurisé un montant d'argent de la *Neil and Louise Tillotson Foundation*. Cette bourse permettra à

l'école d'acheter de nouveaux meubles pour le coin lecture ainsi que de nouveaux ordinateurs et des sommes pour le programme de lunch-bistro qui permettra aux élèves de luncher dans un endroit tranquille. Nous aimerions féliciter la librairie de l'école, Mme Judith Munger d'avoir sécurisé cet argent et la *Tillotson Foundation* pour leur soutien indéfectible.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il n'y a pas d'affaires découlant de la dernière réunion.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 États financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2014

La directrice des Services financiers présente Mme Annie Lessard et M. Jacques Frégeau, vérificateurs pour l'entreprise Deloitte. Mme. Annie Lessard explique le travail des vérificateurs concernant les états financiers se terminant le 30 juin 2014.

Résolution no. ETSB14-11-46

États financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2014

ATTENDU QUE l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique* exige que les activités financières des commissions scolaires soient vérifiées annuellement;

ATTENDU QUE le secrétaire général a donné avis publiquement, le 10 novembre 2014, de la date, de l'heure et du lieu de la présentation des états financiers;

ATTENDU QUE le directeur général a fait paraître un sommaire des états financiers annuels de la Commission scolaire dans deux journaux locaux le 17 novembre 2014;

ATTENDU QUE les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2014 soient reçus tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Critères pour l'inscription des élèves à la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2015-2016

Résolution no. ETSB14-11-47

Critères pour l'inscription des élèves à la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2015-2016

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée par la Commission scolaire Eastern Townships aux critères d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE ces critères ont fait l'objet d'une consultation auprès des enseignants de la Commission scolaire Eastern Townships par l'entremise du *Appalachian Teacher's Association (ATA)*;

ATTENDU QUE ces critères ont fait l'objet d'une consultation auprès du comité des parents;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la Commission scolaire Eastern Townships approuve les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2015-2016 (Section 239 de la *Loi sur l'instruction publique*).

Adoptée à l'unanimité

7.3 Confirmation d'un poste administratif

Résolution no. ETSB14-11-48

Confirmation d'un poste administratif

ATTENDU QUE la personne suivante a été nommée à un poste administratif pour l'année scolaire 2013-2014;

Mme Sophie Leduc, directrice des Services financiers;

ATTENDU QUE la personne était soumise à une période d'une année de probation et à un processus d'évaluation de la performance;

ATTENDU QUE cette personne a réussi avec succès sa période de probation;

IL EST PROPOSÉ PAR l'ensemble des commissaires que Mme Sophie Leduc soit confirmée au poste de Directrice des Services financiers.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Composition des conseils d'établissement (École primaire Asbestos-Danville Shipton (ADS), École primaire de Cookshire et École primaire Saint-Francis)

Résolution no. ETSB14-11-49

Composition des conseils d'établissement (École primaire Asbestos-Danville Shipton (ADS), École primaire de Cookshire et École primaire Saint-Francis)

ATTENDU QU'il est nécessaire de changer la composition du conseil d'établissement de l'École primaire Asbestos-Danville Shipton (ADS), de l'École primaire de Cookshire et de l'École primaire Saint-Francis, en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule qu'un membre du personnel des services de garde doit être élu pour les représenter;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire détermine la composition du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby que le conseil d'établissement de chacune des écoles mentionnées soit établi de la manière suivante :

Écoles	Parents	Personnel	Services de garde	Représentants de la communauté*	Total
École primaire ADS	4	3	1	2	10
École primaire de Cookshire	6	5	1	2	14
École primaire Saint-Francis	6	5	1	2	14

• *Tel que requis par la Loi sur l'instruction publique section 42(5)*

Adoptée à l'unanimité

8. ADOPTION DU PROCESSUS D'ÉLECTION

Le Secrétaire général fait la lecture du processus d'élection.

Résolution no. ETSB14-11-50

Adoption du processus d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'approuver la procédure suivante pour l'élection des membres des différents comités consultatifs :

Un président d'élection et deux scrutateurs doivent être choisis par les membres du Conseil des commissaires.

Si plus de candidats que le nombre requis sont mis en candidature, une élection doit être tenue au scrutin secret.

Pour être élu à un comité, un candidat doit recevoir la majorité absolue des voix. Après chaque tour de scrutin, le candidat ayant recueilli le moins de voix est écarté et le scrutin continue jusqu'à ce que le nombre de membres requis soient élus.

Immédiatement après la lecture des résultats, les bulletins seront détruits; le président d'élection et les deux scrutateurs seront libérés.

Adoptée à l'unanimité

9. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer le secrétaire général E. Campbell président d'élection et que la directrice des Services financiers, S. Leduc et la directrice générale adjointe et directrice des Services pédagogiques K. Mackey soient nommées scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

10. COMITÉS CONSULTATIFS

10.1 Membres des comités consultatifs internes

10.1.1 Comité d'appel (en vertu de la politique P023-1 de la CSET)

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil établit un comité d'appel composé de cinq membres et substituts qu'il nomme annuellement.

10.1.1.1 Établissement et composition du comité d'appel

En vertu de la politique P023-1 de la CSET, l'établissement et la composition du comité d'appel sont les suivants :

Établissement et composition du comité d'appel

- Trois commissaires élus ou nommés en vertu de la *Loi sur les élections scolaires* (R.S.Q., c. E-2.3);
- Un parent commissaire;
- Un administrateur de la commission scolaire (école, centre ou centre administratif) n'ayant aucun lien avec l'école/centre concernée.

Adoptée à l'unanimité

10.1.1.2 Durée du mandat des membres du comité d'appel

En vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la durée du mandat des membres du comité d'appel est de un (1) an.

Adoptée à l'unanimité

10.1.1.3 Nomination des membres du comité d'appel

Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour les commissaires comme membres du comité d'appel.

Le commissaire F. MacGregor nomme le commissaire G. Barnett qui accepte la nomination.

Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire F. MacGregor qui accepte la nomination.

La commissaire J. Humenuik nomme la commissaire M. Kirby qui accepte la nomination.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que soient closes les mises en candidature pour les commissaires comme membres du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires puisque le nombre requis de nominations pour combler les postes est atteint.

Résolution no. ETSB14-11-51

Nomination des commissaires comme membres du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer les commissaires G. Barnett, F. MacGregor et M. Kirby comme membres du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour les parents-commissaires comme membres du comité d'appel.

La commissaire T. Pezzi-Bilodeau nomme le parent-commissaire P. Laberge qui décline la nomination.

Le commissaire P. Laberge nomme la parent-commissaire M. Gilman qui accepte la nomination.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Thomson que soient closes les mises en candidature pour les parents-commissaires comme membres du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires puisque le nombre requis de nominations pour combler les postes est atteint.

Résolution no. ETSB14-11-52

Nomination du parent-commissaire comme membre du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de nommer la parent-commissaire M. Gilman comme membre du comité d'appel.

10.1.1.4 Nomination des membres substitués du comité d'appel

- Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour les deux commissaires comme membres substitués du comité d'appel.

Le commissaire G. Thomson nomme le commissaire R. Gagnon qui accepte la nomination.

Le commissaire R. Gagnon nomme le commissaire G. Thomson qui accepte la nomination.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que soient closes les mises en candidature pour les deux membres substitués du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires puisque le nombre requis de nominations pour combler les postes est atteint.

Résolution no. ETSB14-11-53

Nomination des deux commissaires comme membres substitués du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de nommer les commissaires G. Thomson et R. Gagnon comme étant les deux membres substitués du comité d'appel.

- Le président d'élections ouvre les mises en candidature pour un parent-commissaire substitué comme membre du comité d'appel.

Le commissaire R. Gagnon nomme le parent-commissaire P. Laberge qui accepte la nomination.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que soient closes les mises en candidature pour le parent-commissaire comme membre substitut du comité d'appel.

Adoptée à l'unanimité

Aucun bulletin de vote n'est remis aux commissaires puisque le nombre requis de nominations pour combler le poste est atteint.

Résolution no. ETSB14-11-54

Nomination du parent-commissaire comme membre substitut du comité d'appel

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor de nommer le parent-commissaire P. Laberge comme parent substitut du comité d'appel.

IL EST PROPOSÉ PAR LE COMMISSAIRE G. THOMSON DE LIBÉRER LE PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS ET LES DEUX SCRUTATEURS.

En résumé, les membres du comité d'appel sont les suivants :

Commissaires:

Gordon Barnett
Frank MacGregor
Mary Kirby

Parent commissaire:

Mary Gilman

Deux commissaires substituts:

Gregg Thomson
Richard Gagnon

Un parent commissaire substitut :

Paul Laberge

11. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente un rapport dans lequel il souligne les faits suivants :

- Bienvenue au nouveau conseil; ;
- La réorganisation et la fusion de la commission scolaire.

Un exemplaire du rapport du Directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

12. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente un rapport écrit (voir rapport en annexe).

Le président explique également la proposition du gouvernement concernant les fusions de commissions scolaires. La commission scolaire a jusqu'au 18 décembre pour répondre à la proposition si elle le désire.

Un exemplaire du rapport du Président est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

13. RAPPORT DES COMITÉS

13.1 Comité exécutif

Le président mentionne qu'un rapport des employés a été déposé au Conseil exécutif.

13.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité consultatif de gouvernance et d'éthique, R. Gagnon, mentionne que leur réunion a été reportée en janvier.

13.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif des finances, J. Humenuik, informe le conseil qu'elle n'a pas de rapport à soumettre puisqu'il n'y a pas eu de réunion.

La présidente du comité consultatif des finances présente également les résolutions suivantes :

13.3.1 Signataires autorisés

Résolution n° ETSB14-11-55 **Signataires autorisés**

ATTENDU QUE les élections scolaires ont changé les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. Kirby qu'à compter du 11 novembre 2014, les personnes suivantes soient autorisées à signer tous les documents bancaires requis par la Banque Nationale au nom de la Commission scolaire Eastern Townships :

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE la résolution précédente approuvée le 26 novembre 2013 et autorisant des signataires soit considérée nulle et non avenue;

Le président du Conseil des commissaires: Michael Murray

ou

La vice-présidente du Conseil des commissaires: Joy Humenuik

et

Le directeur général: André Turcotte

ou

La directrice des Services financiers: Sophie Leduc

Adoptée à l'unanimité

13.3.2 Signataires autorisés pour les écoles/centres

Résolution no. ETSB14-11-56

Signataires autorisés pour les écoles/centres

ATTENDU QUE la Banque CIBC demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles de la CSET, incluant l'École primaire de North Hatley;

ATTENDU QU'UNE nouvelle attribution de personnel a changé les noms des représentants de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la personne suivante soit autorisée à signer les documents bancaires au nom de son école :

École primaire de North Hatley

Richard Williams (retirer)

Crystal Rattai (ajouter)

Adoptée à l'unanimité

13.3.3 Signataires autorisés pour les écoles/centres

Résolution no. ETSB14-11-57

Signataires autorisés pour les écoles/centres

ATTENDU QUE la *Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke* demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom du centre d'apprentissage Eastern Townships;

ATTENDU QUE de nouvelles attributions au poste de directeur a changé les noms des représentants de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la personne suivante soit autorisée à signer les documents bancaires au nom de son école:

Centre d'apprentissage
Eastern Townships

Jean-François Morin (retirer)

James Lemaitre (ajouter)

Adoptée à l'unanimité

13.3.4 État des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus 2014-2015

Résolution no. ETSB14-11-58

État des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus 2014-2015

ATTENDU QUE le directeur des Services financiers présente le résumé suivant en ce qui a trait à l'état des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus par les propriétaires;

ATTENDU QUE le paiement du 2e versement n'est pas dû avant décembre et que, par conséquent, ces sommes sont incluses au total des taxes scolaires non reçues à ce jour;

Factures annuelles émises - Juin	2014-2015	2013-2014
Total des factures de taxes scolaires émises	16849	17152
Total des taxes scolaires à recevoir :	9 642 731,63 \$	8 924 653,72 \$

Factures en souffrance - Novembre	2014-2015	2013-2014
Total des factures de taxes scolaires en souffrance :	10860	10775
Total des taxes scolaires à recevoir :	4 120 945,23 \$	3 985 985,10 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor d'approuver l'état des comptes de taxes scolaires demeurant échus et dus par les propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

13.3.5 Remplacement de la toiture (coûts additionnels) – École secondaire régionale de Richmond - Projet #13-024 MDB-02

Résolution no. ETSB14-11-59

Remplacement de la toiture (coûts additionnels) – École secondaire régionale de Richmond - Projet #13-024 MDB-02

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* (MELS) a approuvé un budget de 300 000 \$ (incluant les taxes et les honoraires professionnels) pour un projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond, en vertu du programme «*Maintien des bâtiments 2013-2014 (Mesure 50620)*»;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, incluant les honoraires professionnels et les taxes, est de 191 519,61 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'architectes affecté *Demers Pelletier Architectes*, a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Toiture Sherbrooke inc.*;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-06-104, le 25 juin 2013, proposait d'octroyer le contrat du projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond à la compagnie *Toiture Sherbrooke inc.*;

ATTENDU QUE qu'une somme de 21 265 \$ doit être déboursée pour payer toutes les directives de changement, le travail supplémentaire et les honoraires professionnels (incluant les taxes) afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE la somme additionnelle requise pour compléter le projet sera puisée dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments 2013-2014* et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour compléter le projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.6 Réparation de la toiture – École primaire de Sutton – Projet #14-020-AMT-15

Résolution no. ETSB14-11-60

Réparation de la toiture – École primaire de Sutton - Projet #14-020-AMT-15

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* (MELS) a approuvé un budget de 160,000 \$ (taxes et frais professionnels inclus), pour un projet de réparation de la toiture à l'École primaire de Sutton, dans le cadre du programme « *Maintien des bâtiments 2013-2014 (Mesure 50690)* »;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur excluant les honoraires professionnels et les taxes s'élève à 149 237,12 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'architectes affecté *Charest Parenteau et Associés*, a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Lacasse et fils*;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-05-78, le 27 mai 2014, proposait d'octroyer le contrat du projet de réparation de la toiture à l'École primaire de Sutton à la compagnie *Lacasse et fils*;

ATTENDU QU'une somme de 39 962 \$ doit être déboursée pour payer les directives de changement, le travail supplémentaire, les honoraires professionnels et les taxes afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE la somme additionnelle requise pour finaliser le projet sera puisée dans l'enveloppe globale du programme « *Maintien des bâtiments 2013-2014* » et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour compléter le projet de réparation de la toiture à l'École primaire de Sutton;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.7 Réfection des salles de toilettes (coûts additionnels) – École primaire de Farnham – Projet #13-007-MDB-10

Résolution no. ETSB14-11-61

Réfection des salles de toilettes (coûts additionnels) – École primaire de Farnham – Projet #13-007-MDB-10

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* (MELS) a approuvé un budget de 100,000 \$ (taxes et honoraires professionnels inclus), pour un projet de réfection des salles de toilettes à l'École primaire de Farnham, dans le cadre du programme « *Maintien des bâtiments 2013-2014 (Mesure 50620)* »;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, incluant les taxes et les honoraires professionnels, est de 69 835,53 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'architectes affecté *Demers Pelletier Architectes*, a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Construction Choinière et frères Enr.*;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-03-58, le 25 mars 2014, proposait d'octroyer le contrat du projet de réfection des salles de toilette à l'École primaire de Farnham à la compagnie *Construction Choinière et frères Enr.*;

ATTENDU QUE qu'une somme de 20,935 \$ doit être déboursée pour payer toutes les directives de changement, le travail supplémentaire, les honoraires professionnels et les taxes afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE la somme additionnelle requise pour compléter le projet sera puisée dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments 2013-2014* et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour compléter le projet de réfection des salles de toilette à l'École primaire de Farnham;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.8 Drainage et réaménagement du terrain (coûts additionnels)

Résolution no. ETSB14-11-62

Drainage et réaménagement du terrain (coûts additionnels) – École primaire Asbestos-Danville-Shipton (A.D.S.) – Projet #14-001-MDB-24

ATTENDU QUE the *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)* a approuvé un budget de 100 000 \$ (taxes et frais professionnels inclus), pour un projet de drainage et réaménagement du terrain à l'École primaire A.D.S., en vertu du programme « *Enveloppe Spéciale 2014-2015* »;

ATTENDU QUE les projets accordés dans le cadre de cette mesure doivent être terminés le 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-08-18, le 26 août 2014, proposait d'octroyer sur une base budgétaire un montant de 100 000 \$ pour un projet de drainage à l'École primaire A.D.S.;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, excluant les taxes et les honoraires professionnels, est de 90 381,85 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'ingénieurs affecté *Les Services exp inc.* a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Construction et Pavage Dujour inc.*;

ATTENDU QUE la somme de 32 882,85 \$ doit être déboursée pour payer toutes les directives de changement, le travail supplémentaire et les honoraires professionnels (incluant les taxes) afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE toutes les sommes additionnelles requises pour compléter le projet seront puisées dans le surplus de l'enveloppe globale du programme *Enveloppe Spéciale 2014-2015* ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour finaliser le projet de drainage et de réaménagement du terrain à l'École primaire A.D.S.;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.9 Réfection des aires de stationnement – Asphaltage et trottoir (coûts additionnels) - École secondaire régionale Alexander Galt - Projet #14-022-MDB-23

Résolution no. ETSB14-11-63

Réfection des aires de stationnement – Asphaltage et trottoir (coûts additionnels) - École secondaire régionale Alexander Galt- Projet #14-022-MDB-23

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* (MELS) a approuvé un budget de 250 000 \$ (taxes et honoraires professionnels inclus) pour un projet de réfection des aires de stationnement et du trottoir à l'École secondaire régionale Alexander Galt, en vertu du programme « *Enveloppe Spéciale 2014-2015* »;

ATTENDU QUE les projets accordés dans le cadre de cette mesure doivent être terminés le 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-08-14, le 26 août 2014, proposait d'octroyer sur une base budgétaire un montant de 250 000 \$ pour un projet de réfection des aires de stationnement – Asphaltage et trottoir à l'École secondaire régionale Alexander Galt;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, excluant les taxes et les honoraires professionnels, est de 291 258,12 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'ingénieurs affecté *Les Services exp. inc.* a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Sintra inc.*;

ATTENDU QUE la somme additionnelle de 59 654,98 \$ doit être déboursée pour payer toutes les directives de changement, le travail supplémentaire et les honoraires professionnels (incluant les taxes) afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE toutes les sommes additionnelles requises pour compléter le projet seront puisées dans le surplus de l'enveloppe globale du programme « *Enveloppe Spéciale 2014-2015* » et/ou dans le programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour compléter le projet de réfection des aires de stationnement – asphaltage et trottoir à l'École secondaire régionale Alexander Galt;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.10 Remplacement de la toiture (coûts additionnels) – École secondaire régionale de Richmond – Projet #14-024-MDB-28

Résolution no. ETSB14-11-64

Remplacement de la toiture (coûts additionnels) – École secondaire régionale de Richmond – Projet #14-024-MDB-28

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* (MELS) a approuvé un budget de 100 000 \$ (taxes et honoraires professionnels inclus) pour un projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond, en vertu du programme « *Enveloppe Spéciale 2014-2015* »;

ATTENDU QUE les projets accordés dans le cadre de cette mesure doivent être complétés avant le 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la résolution #ETSB14-08-15, le 26 août 2014, proposait d'octroyer sur une base budgétaire un montant de 100 000 \$ pour un projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, excluant les taxes et les honoraires professionnels, est de 124 165 \$;

ATTENDU QU'après revue des soumissions, le cabinet d'architectes affecté, Demers, Pelletier, Architectes, a recommandé que les travaux soient effectués par la compagnie *Toiture Sherbrooke inc.*;

ATTENDU QU' un montant budgété de 43 542,46 \$ doit être déboursé pour payer toutes les directives de changement, le travail supplémentaire et les honoraires professionnels (incluant les taxes) afin de compléter le projet;

ATTENDU QUE toutes les sommes additionnelles requises pour compléter le projet seront puisées à même le surplus de l'enveloppe globale du programme « *Enveloppe spéciale 2014-2015* » et/ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que le Conseil des commissaires approuve le montant requis pour finaliser le projet de réfection de la toiture à l'École secondaire régionale de Richmond;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, la directrice des Services financiers et le Directeur des opérations soient également autorisés à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.3.11 Escaliers extérieurs – École primaire de Sutton

Résolution no. ETSB14-11-65

Escaliers extérieurs – École primaire de Sutton – Projet #14-020-AMT-15

ATTENDU QUE, pour des raisons de sécurité, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) désire remplacer les escaliers extérieurs qui donnent actuellement accès au terrain de jeu;

ATTENDU QUE la CSET désire installer des escaliers en acier galvanisé sans entretien;

ATTENDU QUE la CSET veut réaliser le projet avant l'hiver;

ATTENDU QUE la CSET demande un budget préautorisé jusqu'à un montant de 60 000 \$;

ATTENDU QUE les sommes d'argent seront puisées dans l'enveloppe globale du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé en respectant la politique d'acquisition de la CSET et les exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'aller de l'avant avec le projet;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

13.4 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, D. Brodie, informe le Conseil que comme il n'y a pas eu de rencontre, il n'a rien à rapporter. Il mentionne également que la date de la prochaine rencontre n'est pas encore déterminée.

13.5 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, F. MacGregor, informe le Conseil que comme il n'y a pas eu de rencontre, il n'a rien à rapporter.

13.6 Comité consultatif du transport

En l'absence du président du comité de transport, le commissaire G. Holliday, le directeur des Opérations informe le Conseil que comme il n'y a pas eu de rencontre, il n'a rien à rapporter. Il mentionne également que la date de la prochaine rencontre n'est pas encore déterminée.

13.7 Comité consultatif des Services éducatifs

En l'absence du parent commissaire C. Véronneau, la directrice des Services pédagogiques mentionne que les notes du 11 juin, du 17 septembre et du 22 octobre 2014 sont incluses dans les documents remis aux commissaires.

13.8 Comité de parents

Le parent commissaire P. Laberge informe le Conseil que les faits saillants des réunions du 15 octobre et du 29 octobre sont inclus dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 3 décembre 2014.

13.9 Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, du Comité consultatif des élèves (CCE), mentionne qu'une réunion a eu lieu le 19 novembre et que c'était la première réunion de l'année en présence des nouveaux élèves du niveau secondaire.

14. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

14.1 Nomination au Conseil d'administration de l'ACSAQ et comme membre actif du Comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (l'ACSAQ)

Résolution no. ETSB14-11-66

Nomination au Conseil d'administration de l'ACSAQ et comme membre actif du Comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (l'ACSAQ)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit nommer deux commissaires au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (l'ACSAQ) pour un mandat d'une durée de deux ans ;

ATTENDU QUE l'un des deux directeurs doit être nommé à titre de membre du Comité exécutif de l'ACSAQ comme membre actif;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory de nommer le commissaire F. MacGregor et le président M. Murray à titre de directeurs de l'ACSAQ;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory de nommer le commissaire F. MacGregor à titre de membre actif au Comité exécutif de l'ACSAQ.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DE LA SOFIE

Le président présente la résolution suivante:

Résolution no. ETSB14-11-67

Représentants au conseil d'administration de la Société de Formation Industrielle de l'Estrie (SOFIE)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships détient deux sièges au conseil d'administration de la SOFIE;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships doit nommer deux représentants pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2016;

ATTENDU QUE le Comité de direction de la Commission scolaire Eastern Townships recommande la nomination de M. André Turcotte à l'un des deux sièges du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Thomson que la commissaire Joy Humenuik soit nommée au siège du commissaire du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2016;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory d'appuyer la nomination de M. André Turcotte au siège du membre de la direction.

Adoptée à l'unanimité

La commissaire J. Humenuik présente un bref aperçu du rapport annuel de la SOFIE.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de faire parvenir une lettre à la SOFIE pour les remercier pour une bourse qu'ils nous ont accordée et pour leur soutien.

16. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

- Plusieurs commissaires ont mentionné qu'ils avaient participé ou qu'ils participeront à la réunion du conseil d'établissement de leur(s) école(s) respective(s);
- La commissaire J. Humenuik mentionne qu'elle a rencontré les élèves de l'École secondaire régionale Alexander Galt et de l'École secondaire Massey-Vanier afin de discuter du comité consultatif des élèves et du recrutement. Elle a été surprise que les élèves ne soient pas au courant de l'existence de ce comité;
- Le commissaire F. MacGregor a participé à la soirée de remise des prix à AGRHS. Il a remis le prix de la Bourse des commissaires au récipiendaire;
- La commissaire C. Beaubien présente son rapport. Vous trouverez ci-énumérée une partie de l'information qu'il contient :
 - "Tel que je l'ai déjà mentionné et pour utiliser la même expression imagée de M. Murray, nous sommes les ambassadeurs de la commission scolaire dans notre circonscription mais aussi les ambassadeurs de nos écoles au sein de la commission scolaire;"
 - "Toutes les écoles sont concentrées présentement sur les rencontres avec les parents et sur les conférences organisées par les élèves cette semaine. Elles comment également à préparer leur prochain concert ou pièce de théâtre de Noël;
 - "J'ai vu et entendu parler de grands projets dans chaque école, mais j'aimerais tout particulièrement mentionner celui de l'École primaire de Sunnyside. Il s'agit du *Watch D.O.G.S. (Dad of Great Students)* et vous pouvez obtenir plus d'informations à l'adresse suivante : <http://www.fathers.com>".
- La commissaire A. McCrory a participé à la réunion du conseil d'établissement à Waterloo et voudrait en savoir davantage concernant le projet pilote de prématernelle, tout particulièrement en ce qui concerne les employés;
- La commissaire M. Kirby déplore toutes les procédures qu'un citoyen doit suivre afin d'être inscrit sur la liste électorale anglophone;
- La commissaire M. Gilman s'informe concernant les actes d'établissement et veut savoir pour quelle raison le nombre de pieds carrés n'est plus mentionné sur ces derniers;
- Le commissaire D. Brodie mentionne que la foire artisanale à l'École primaire Princess Elizabeth a obtenu un grand succès;
- Le commissaire R. Gagnon mentionne que l'Académie Knowlton a organisé un bistro la semaine dernière afin de récolter de l'argent pour des activités scolaires;
- Le commissaire G. Barnett fait état de certains problèmes qui sont survenus au niveau du processus électoral (élection scolaire);

- Le commissaire M. Murray mentionne qu'il a rencontré le maire de Clarenceville et qu'ils ont discuté entre autres de la réouverture de l'école de Clarenceville. Ils ont aussi discuté de divers autres sujets, dont l'admissibilité à l'école anglaise.

14. **CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire général mentionne que nous avons reçu la correspondance suivante:

- Lettre du directeur général adressée à tous les commissaires;
- Lettre ouverte adressée au Conseil des commissaires concernant le "Open Campus" à AGRHS.

15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Julie Dubois, vice-présidente de TRUSS, demande au Conseil des commissaires s'ils envisagent avec optimisme la réunion qui aura lieu avant Noël avec les représentants des autres commissions scolaires pour discuter des possibles fusions. Elle demande également si l'article 23 de la Charte des droits pourrait favoriser les commissions scolaires anglophones.

M. Murray lui répond qu'il privilégie la dernière option et qu'ils ont l'intention de démontrer l'importance de l'école anglophone. Ils informeront tous les employés durant la période de consultation.

16. **AJOURNEMENT**

Étant donné qu'il n'y a aucun autre point à l'ordre du jour, le commissaire R. Gagnon recommande que la réunion se termine à 21 h 45.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2014-11-25